

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE DU TÉMISCAMINGUE (RISIT);

CONCERNANT LES CITOYENS DES MUNICIPALITÉS SUIVANTES :

ST-BRUNO-DE-GUIGUES, BÉARN, LORRAINVILLE, DUHAMEL-OUEST, FABRE ET VILLE-MARIE.

Avis public est par la présente donné que le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale de la Sécurité incendie du Témiscamingue tiendra sa première séance publique;

Le mardi 4 juillet 2017 à 18 h 30 à la salle du conseil de la Ville de Ville-Marie, édifice Gérard Caron situé au 21, rue St-Gabriel Sud.

Donné à Ville-Marie le 27 juin 2017

Martin Lecompte

Secrétaire

Régie Intermunicipale de la Sécurité incendie du Témiscamingue

21, rue St-Gabriel Sud

Ville-Marie (Québec) J9V 1A1

Téléphone : 819 629-2881, poste 106

